



**CPAS  
OCTMW**  
Uccle-Ukkel

**WE ARE  
HIRING**

**JOIN OUR TEAM**

### **Le CPAS d'Uccle recherche**

Un.e ASSISTANT.E SOCIAL.E / CONSEILLER.E  
ÉNERGIE – Service social quartier – Au barème  
BH de la fonction publique locale.  
Contrat à durée indéterminée à temps plein avec  
entrée en fonction à partir du 28/10/2025.

### **Mission:**

Assurer la guidance et l'aide sociale financière dans le cadre de la fourniture d'énergie  
aux personnes les plus démunies.

### **Profil d'entrée :**

#### **Diplôme requis :**

Diplôme de l'enseignement  
supérieur de type court : bachelier  
assistant social ou en écologie  
sociale ou équivalence belge  
**OU** un diplôme de bachelier (ou  
équivalence belge) à orientation  
sociale assorti d'une expérience  
utile de minimum 1 an.

#### **Compétences requises :**

- Capacités d'analyse des dossiers spécifiques énergie
- Capacités rédactionnelles
- Pouvoir anticiper et être proactif
- Avoir une bonne maîtrise des programmes Excel et Word
- Intérêt pour les économies d'énergie
- Compétences techniques en matière énergétique
- Compétences relationnelles et pédagogiques
- Esprit de collaboration
- Capacités d'intervention en public
- Curiosité
- Connaissance élémentaire écrite et orale de la seconde langue (Selon Art. 8 – 10 ou assimilé).



#### **Adresse**

Chaussée d'Alsemberg 860,  
Uccle 1180



#### **Telephone**

02 370 75 11



#### **Intéressé.e ?**

Veuillez envoyer une lettre de  
motivation, votre CV ainsi qu'une copie  
de votre diplôme à l'attention de

**Monsieur Marc VANDENBERGHEN,**  
**secrétaire général du CPAS**

à l'adresse mail :  
**candidatures@cpasuccle.be**

## **Tâches principales:**

- Être le référent en matière d'application de l'Ordonnance Gaz/Electricité de la Région de Bruxelles-Capitale et de la systématisation des droits.
- Recevoir les personnes qui se présentent au CPAS et traiter leurs demandes relatives à l'énergie dans leur entièreté ; que ce soit les demandes liées à l'eau, au gaz à l'électricité ou au mazout.
- Conseiller les usagers sur leur consommation d'énergie
- Mettre en œuvre une mobilisation maximale des ressources des usagers afin qu'ils soient proactifs dans la gestion de leur situation
- Participer à la révélation des besoins généraux de la population aidée ;
- S'informer régulièrement des nouveautés et/ou changements en matière législative et réglementaire et les appliquer
- Animer des séances d'information
- Transmettre les informations nécessaires au bon fonctionnement des autres services
- Veiller notamment à la mise en règle des dossiers sur le plan administratif
- Rédiger des rapports, notes etc.
- Assurer le remplacement du(es) conseiller(s) énergie absent(s)
- Veiller à sa propre formation et à utiliser les méthodes les plus adaptées aux besoins des demandeurs d'aide
- Assurer toutes tâches utiles à l'exécution de la mission.
- Établir des contacts privilégiés avec Brugel, IBGE , Info Gaz-élec, la cellule « code du logement » de la Région Bruxelloise ...
- Participer aux réunions d'équipe



***!! Les candidatures incomplètes ne seront pas retenues !  
Merci de préciser le n° de référence de l'offre  
et/ou l'intitulé du poste avec service concerné.***

## Nous proposons :

- Un travail qui a du sens et la stabilité de l'emploi propre aux pouvoirs publics ;
- **Un contrat à durée indéterminée** à temps plein (37h30 /semaine);
- Respect de l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée :
  - **Régime de congé attractif** : (38 jours à minima) via congés annuels + jours extra-légaux+ jours compensatoires à l'horaire d'été + jours congé sans solde ;
  - **Horaire souple** selon le service et possibilité de prendre des congés en heure ;
  - **Télétravail structurel** – 1 jour/semaine + possibilité d'effectuer du télétravail occasionnel à raison de max 2 jours/mois pour toutes les fonctions qui le permettent avec mise à disposition du matériel adéquat ;
- Des avantages financiers :
  - Salaire conforme aux barèmes des pouvoirs locaux de la Région de Bxl-Capitale - Niveau BH1. À titre indicatif rémunération mensuelle brute de 3.033,73€ sans ancienneté et 3.375,03€ pour 5 ans d'ancienneté.
  - Une **ancienneté valorisée** : prise en compte de l'intégralité de l'ancienneté du secteur public ainsi que du secteur privé pour autant que cela puisse être utile à la fonction (moyennant remise attestation probantes)
  - **Titres repas** (valeur faciale de **8€**) ;
  - Allocation de fin d'année ;
  - Une **intervention** dans les frais de **transport** (Gratuité STIB et remboursement de 80% pour les autres transports en commun) ;
  - **Indemnités vélo ou piéton**
  - **Prime de bilinguisme** (Min 250,71€ brut / mois) sur présentation des certificats Selor – connaissances écrite et orale élémentaire);
- Autres avantages :
  - **Un large éventail de formations** spécifiques, individuelles et/ou collectives ;
  - Assurance hospitalisation à des conditions avantageuses ;
  - Constitution d'une pension complémentaire (2ème pilier) ;
  - Intervention dans les voyages scolaires
  - Réductions et avantages octroyés dans certains commerces uclois ;
  - Aide et avantages d'accès aux plaines de jeux et crèches communales.
  - Possibilités d'évolutions de carrière
  - Une grande facilité d'accès :
    - Gare Uccle Calevoet (+De Lijn)
    - Tram/bus : 4/18/43/97/82/98



CPAS d'Uccle | OCMW van Ukkel  
Administration Centrale | Centraal bestuur

860 Chaussée d'Alseberg - Alsebergsesteenweg | 1180 Uccle-Ukkel  
Tel 02 370 75 11 | IBAN BE38 0000 0259 7172 BIC BPOTBEB1  
www.cpasuccle.brussels | info@cpasuccle.be  
www.ocmwukkel.be | info@ocmwukkel.be



**CPAS**  
**OCMW**  
Uccle-Ukkel